

**Travaux d'assainissement et de voirie**  
**Avenue de Clermont - Durtol**  
**Janvier - novembre 2019**

Clermont Auvergne Métropole est aujourd'hui pleinement compétente en matière d'eau, d'assainissement et de voirie. En concertation avec la Ville de Durtol, elle prévoit la réalisation d'aménagement de la voirie et des réseaux d'eau et d'assainissement sur l'avenue de Clermont à Durtol. Les travaux débuteront au mois de janvier 2019, pour une durée de 10 mois environ et porteront sur deux domaines distincts, l'assainissement et eau potable et la voirie.

**Des aménagements pour moderniser l'entrée de ville**

De nombreuses opérations se succéderont sur ce chantier, les réseaux d'eau et d'assainissement vieillissants seront repris afin d'assurer entre autres une meilleure distribution d'eau potable et un traitement des eaux pluviales et usées simplifié. Les réseaux électriques et téléphoniques seront enfouis, la fibre optique déjà déployée sera remplacée sous les trottoirs.

Le réseau d'éclairage fera peau neuve avec le remplacement des mâts actuels et la pose de nouveaux éclairages. L'espace public se verra également modifié puisque des places de stationnement seront créées, des arbres seront plantés, une bande cyclable sera intégrée tout au long de l'avenue, les trottoirs seront revus pour répondre aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite). Enfin, les 3 arrêts de bus du quartier seront rénovés pour plus de confort.

**Des perturbations de la circulation à prévoir**

Pour faciliter la circulation dans la zone, les automobilistes sont invités à contourner le chantier en suivant une déviation allant de la rue Pascal jusqu'à l'avenue du Limousin, en passant par l'avenue de la Paix et l'avenue du Puy de Dôme (voir plan de déviation au verso et en pièce jointe de ce mail).

**UN SCHÉMA CYCLABLE  
MÉTROPOLITAIN**

**AMBITIEUX 2018 → 2028**

**365 KM**  
DE RÉSEAU CYCLABLE  
STRUCTURÉ

**31M€**  
INVESTIS SUR 10 ANS

**Un déploiement progressif de ce schéma**  
Clermont Auvergne Métropole entend donner toute sa place au vélo sur son territoire et s'engage à mener les opérations nécessaires à la constitution d'un réseau structuré et sécurisé au travers un schéma cyclable co-construit avec des élus, des associations et des experts de la mobilité. Dans le cadre de la mise en œuvre de son Schéma cyclable métropolitain, Clermont Auvergne Métropole met à profit les opérations de réaménagement de voirie pour réaliser des bandes ou pistes cyclables.

Ainsi, la requalification de l'avenue de Clermont à Durtol sera l'occasion de créer 550 m de bande cyclable supplémentaires.

**Coût total de l'opération : 1 944 000 €**

**Plan de financement :**

Clermont Auvergne Métropole : 1 453 000 €  
Ville de Durtol : 263 000 €  
Conseil départemental du Puy-de-Dôme : 120 000 €  
SIEG 63 : 92 000 €  
SMTC : 16 000 €

**CONTACTS PRESSE**

**Direction de la communication**

communication@clermontmetropole.eu  
Tél. 04 73 98 35 11

**Perrine Dijoux**

Tél. 06 82 79 10 23  
pdijoux@clermontmetropole.eu

**Janvier - Avril 2019 :**

Route barrée dans les deux sens

**Avril - Octobre 2019 :**

Route en sens unique (voie montante, de Clermont-Ferrand à Durtol)

**Déviations véhiculaires et bus (ligne 32)**

### Travaux d'aménagement avenue de Clermont - Durtol

Janvier > Octobre 2019

- Reprise des réseaux eau et assainissement
- Entassement des réseaux électriques et téléphoniques
- Dévoisement de la fibre optique
- Remplacement du réseau d'éclairage et pose de 30 mâts
- Création d'une piste cyclable
- Renovation de 3 arrêts de bus (création de places de stationnement, plantation d'arbres, reprise des trottoirs aux normes PMD)

